

Printemps 2018 : sur les mouvements sociaux et la défense du service public

Depuis une trentaine d'années en France, toute la conflictualité sociale paraît devoir s'exprimer à travers les luttes de la fonction publique, par le biais de grandes grèves orchestrées par les syndicats, dans ce qu'on appelle des mouvements sociaux. La plupart de ces mouvements ont eu pour enjeu de s'opposer à une réforme touchant le service public, ou la gestion par l'Etat de différents éléments ayant trait à la reproduction globale de la force de travail (assurance chômage, sécurité sociale, retraites, etc.).

Il y a à cela tout un ensemble de raisons, qui ont été mille fois analysées, qui vont du poids effectif et du rôle idéologique qu'a pris le service public dans ce vieil Etat nation à l'organisation centralisée depuis le Moyen Age qu'est la France, jusqu'à l'affaiblissement des syndicats du secteur privé, résultat des transformations sociales du capital dans sa forme la plus récente, qui ont fait du secteur public le dernier bastion de luttes ouvrières massives.

Mais si la défense du service public a pris en France une telle importance idéologique, c'est essentiellement parce que les grandes concentrations ouvrières qui ont existé jusque dans les années 50-60 ont été progressivement défaits dans le mouvement de restructuration du capital, à partir des années 70, et de façon accélérée à partir des années 1990-2000. La fin de l'identité ouvrière et avec elle la fin de la capacité des ouvriers à se mobiliser en masse, ainsi qu'à produire un discours politique propre, a ouvert un espace à une fonction publique dont les agents pouvaient encore se mettre en grève sans encourir trop de sanctions, et par là se faire les représentants de l'intérêt commun, à travers la défense de leurs intérêts propres. En outre, en France, le service public est composé pour moitié de personnels relevant du secteur de l'enseignement, dont une bonne quantité de professeurs, c'est-à-dire de personnes éminemment capables de produire des discours politiques. Capacité de mobilisation et capacité de production idéologique ont fait que les luttes du service public sont venues prendre la place qu'occupait l'ancien mouvement ouvrier, en en conservant certains traits, imposant de façon hégémonique leur idéologie propre à l'ensemble des luttes.

Il y aurait donc tout lieu de penser qu'en 2018, c'est le énième mouvement social qui va se dérouler, avec son rituel de grandes manifestations, ses débordements-en-marge, ses journées de grèves, ses interviews télévisés d'usagers « pris en otage » dans les gares ou aux stations-services, la dénonciation par les plus radicaux du rôle de collaboration des syndicats, ses assemblées autonomes, et son retour au calme proclamé par les mêmes syndicats, au bout d'un temps plus ou moins long. Cependant, il apparaît à tous que cette fois les choses sont un peu différentes, et que si tous ces éléments ne manqueront pas de se retrouver dans le mouvement qui se prépare, les enjeux ne sont plus tout à fait les mêmes.

C'est tout d'abord que le mouvement qui s'amorce vient après une longue suite de défaites, dont celles notables de la lutte sur l'âge de départ à la retraite en 2010, malgré une mobilisation massive, et de la lutte contre la loi Travail en 2016. Les grèves et les manifestations qui jusqu'à la fin des années 1990, si elles étaient longues et bien menées, pouvaient faire reculer les gouvernements (qui en général parvenaient tout de même à avancer quelques pions), ne semblent plus être traitées que comme des troubles à l'ordre public, et non comme les éléments d'un dialogue qui semble avoir de fait disparu, quand les réformes sont imposées par 49-3 et par ordonnances.

La longue suite d'échecs subis par les mouvements sociaux depuis au moins 2003 (à l'exception notable de celui de 2006 sur le CPE), n'a pas eu qu'un effet démoralisateur, mais également des effets très concrets sur la structure du travail en France, l'éloignant toujours

plus du modèle posé par la défense du service public, ainsi que des réalités propres à la fonction publique. C'est ainsi que la défense du service public est devenue de plus en plus omniprésente et urgente, de par son échec même. Mais pendant qu'on se focalisait sur le service public et sa défense, c'est le secteur privé tout entier qui s'ajustait de plus en plus vite aux nouvelles exigences du capitalisme. En parallèle de ce mouvement, les entreprises publiques ont tendu de plus en plus à aligner leurs structures de fonctionnement sur celles du privé, dans leur mode de gestion et leurs exigences de résultats quantifiables, voire de rentabilité financière.

La fracture entre fonctionnaires et salariés du privé n'est pas seulement idéologique mais bien réelle. Si elle existe, ce n'est pas uniquement pour des raisons psycho-politiques de haine du fonctionnaire ou à cause de la propagande médiatique, mais parce que ces réalités ne concordent simplement plus. Des réformes ont été appliquées, et combattues plus ou moins vigoureusement et efficacement. Les salariés du privé, qu'on appelle aujourd'hui au nom de l'intérêt général à soutenir les cheminots, pourraient bien demander aux syndicats ce qu'ils faisaient, en 2003, quand l'allongement de l'âge de la retraite était voté, mais que Balladur garantissait que les régimes spéciaux seraient à l'abri. Mais surtout, les rapports sociaux se sont transformés, changement suivi ou impulsé par des lois, mais qui répond à la transformation globale du capital dans sa phase de restructuration achevée, dans laquelle nous sommes tous pris.

Même au cœur de la fonction publique, le recours à la sous-traitance et aux contractuels, la logique commerciale dans les services, les méthodes de management (parfois encore plus dures que dans le privé, cf. La Poste) tendent à faire de l'emploi garanti, de la protection sociale, ainsi que des chaînes hiérarchiques traditionnelles une survivance du passé. C'est aussi un mode de relations au travail hérité de la vieille identité ouvrière (mélange subtil de conscience de sa position dans les rapports d'entreprise et d'horizontalité dans les rapports interindividuels) qui a été combattu, comme c'est le cas de manière flagrante à La Poste, mais aussi à la SNCF ou à EDF. Voilà plus de 20 ans qu'on modernise, et cela a eu des effets.

Pour toutes ces raisons, on sent que c'est plutôt mal parti. Peut-être est-ce pour cela qu'avant même d'avoir commencé, on regarde en arrière, vers 1995, la dernière grande victoire syndicale face à une réforme gouvernementale et mouvement social-type, et aussi vers Mai 68, dont on commémore le demi-siècle. On se souviendra – ou pas – que ce mouvement aura commencé un 22 mars.

Qu'à peu près le même écart de temps sépare ces deux dates, 68 et 95, devrait nous faire comprendre la rupture que marquait 95 vis-à-vis de Mai 68 et des contenus révolutionnaires de l'ancien cycle de lutte, et nous donner le soupçon que la période ouverte par le mouvement de décembre 95 risque bien d'être désormais terminée.

Le mouvement de décembre 95 a été l'acte de naissance officiel de ce qu'on a appelé citoyennisme ou démocratisme radical. Dès après la crise de 2007-2008, l'échec historique de cette idéologie est devenu patent, par l'évacuation de fait de toute possibilité d'un retour au keynésianisme social comme solution à la crise. A travers la gestion de la crise, c'est le capital lui-même qui a réaffirmé la production de richesses comme un résultat de l'exploitation, et non pas un comme objet neutre qu'il s'agirait de répartir harmonieusement, et qui, au travers des politiques d'austérité menées par les Etats, a fait de la mise au pas des prolétaires et de l'intensification de l'exploitation, que ce soit par la baisse des salaires ou la diminution des charges, l'affirmation du contenu objectif du rapport de classes. Les luttes pour le salaire sont alors devenues illégitimes, voire tendanciellement illégales, comme l'atteste le sempiternel débat pour savoir si, durant une grève, on a bien le « droit » de bloquer le pays.

Le citoyennisme, idéologie qui s'est développée en France sur la base de la défense du

service public, prônait au contraire une reprise keynésienne dont le modèle se situait dans la période révolue des Trente Glorieuses. Mais avec la crise comme point culminant de la restructuration, comme moment où les caractéristiques de cette restructuration s'affirment le plus durement, ce sont tous les éléments sur lesquels reposaient cette idéologie qui sont attaqués et défaits un à un. Le programme positif du citoyennisme se recroqueville alors en simple défense des acquis (devenus au passage des « conquis », pour rappeler que rien n'est gagné), et le maître-mot devient celui de « résistance ». Le réformisme n'a plus rien d'autre à proposer que son opposition à des réformes menées par d'autres, et qui contredisent point par point toutes ses aspirations. Il devient le simple négatif de ce qu'il critique.

Le mouvement de 1995 avait pu formuler la base du programme citoyen sur les éléments de cette résistance, sur ce qu'il fallait préserver : la Sécurité sociale, les retraites, l'assurance-chômage, etc., en bref la reproduction de la force de travail assurée par l'Etat à l'intérieur d'un marché régulé, c'est-à-dire un socialisme modéré permettant d'assurer la préservation des rapports capitalistes fondamentaux. Mais vingt ans plus tard, si l'Etat a bien continué à jouer son rôle d'encadrement de la reproduction de la force de travail, il l'a fait dans ses propres termes comme Etat du capital, dans le moment capitaliste actuel, et non selon une idéologie quelconque, si ce n'est l'idéologie libérale, c'est-à-dire l'idéologie fonctionnellement adéquate, pour la classe dominante, aux rapports de classe existants. L'Etat intervient bel et bien, et il réforme l'assurance chômage afin de pousser les chômeurs à accepter n'importe quel emploi, il rallonge à l'infini l'âge réel de départ à la retraite, il diminue les charges sociales et donc les salaires, etc. Et tout cela, les oreilles pleines de la « défense du service public », nous le subissons au quotidien. Car pour des centaines de milliers de personnes aujourd'hui en France, le service public ce sont aussi les professeurs qui vous humilient et vous trient socialement, les services sociaux inquisiteurs qui vous coupent vos allocations au moindre document mal rempli, les contrôles mensuels au Pôle Emploi, les amendes dans les transports et les contrôles de police.

L'Etat, aujourd'hui, fait en somme la même chose que l'Etat keynésien des Trente Glorieuses érigé en modèle par l'idéologie citoyenniste : il encadre les évolutions du capital et fait les ajustements nécessaires à ces évolutions. Après la Seconde Guerre mondiale, il fallait reconstruire et moderniser, les forces productives intégraient la force de travail comme facteur essentiel dans la production de valeur, l'appareil productif national était la priorité, la question du logement, de la santé et de l'éducation étaient des conditions nécessaires pour la fourniture au capital d'une masse de main-d'œuvre qualifiée et valide. L'Etat s'est appliqué à cette tâche, pour le plus grand bien du capital – et sans doute, « globalement » comme disait Marchais, pour celui des prolétaires de cette période, qui ont pour beaucoup vu leurs conditions de vie s'améliorer. Mais il n'en reste pas moins que cette période est révolue : l'Etat Providence constructeur a fait son travail, il a passé la main à l'Etat libéral, qui doit faire le sien, quitte à défaire ce qu'a construit le premier : quand le béton est coulé, il faut bien démonter le coffrage.

Nous voici donc en 2018, et à nouveau il faut « défendre le service public ». Cette fois-ci, ce sont les statuts des cheminots qui sont attaqués, et il s'agit de faire de la SNCF une société anonyme à capitaux publics, afin de l'ouvrir à la concurrence. Il faut noter que La Poste est devenue une société anonyme à capitaux publics en 2010, sans que cela ait donné lieu à autre chose que de « fermes protestations » de la part des syndicats.

L'annonce de cette réforme du statut des cheminots (emploi garanti, âge fixe de départ à la retraite – rallongé de fait en 2007 par l'alignement avec le privé –, régime spécial de Sécurité sociale) a provoqué, sur un mode désormais bien connu mais avec une intensité toute particulière, un déferlement de haine médiatique sur les « privilégiés » et les « feignants » de la SNCF. Face à ce déferlement, les syndicats et les politiques (dont en première ligne Besancenot, qui est parvenu à constituer sur cette question un front de la « gauche de

gauche » – qui semble être devenue de fait la seule gauche) ont construit, en puisant dans l'arsenal idéologique à leur disposition, une ligne de défense sous le double axe de la défense du service public et de la solidarité de classe.

Soutenir les cheminots, ce serait nécessairement défendre le service public, garant de l'intérêt général, et nous défendre nous-mêmes, au nom de l'effet domino des défaites ouvrières.

Mais défendre les cheminots au nom du chemin de fer, de la qualité du service ou de son supposé caractère écologique, c'est englober le travailleur dans son produit, faire du prolétaire une chose de la machine. Dans ce discours, les cheminots deviennent les « moyens humains » du chemin de fer. Lorsque les travailleurs de l'industrie automobile se mettent en grève, est-ce qu'on met en avant le caractère écologique des véhicules qu'ils construisent ou la qualité de leurs moteurs ? Mais voilà, il semblerait que du fait que la SNCF soit un service public, en son sein, les cheminots ne s'y appartiendraient plus, qu'ils soient une partie du bien commun de la nation, un peu comme les poilus de 1914. Ils deviennent nos cheminots. Dans cette veine de nationalisme productif, on se plaît d'ailleurs à rappeler que lesdits statuts datent de la fin de la Première Guerre, pour services rendus à la nation.

C'est passer un peu vite sur ce qu'est réellement la SNCF aujourd'hui, c'est-à-dire une entreprise qui a moins des usagers que des clients. Quel est le service public de transport qui est assuré par le train, lorsqu'un billet entre Paris et Marseille coûte 200 euros, de sorte que les cadres prennent le TGV en gare de Lyon, et les prolétaires le Ouigo à Marne-la-Vallée, chez Disney, au mépris de la grande et noble notion de « l'égalité d'accès et de traitement de tous les usagers ? C'est que la transformation de la SNCF en entreprise privée, qu'on agite comme un épouvantail, a commencé à se faire il y a longtemps déjà, avec la création des TGV dans les années 1980 et l'apparition des logiciels de type Socrate au début des années 1990, qui calculent désormais le prix du billet en fonction de l'offre et de la demande, dans une pure logique de marché. Auparavant, on avait un tarif kilométrique, égal pour tous, en bonne logique républicaine. Personne ne s'est mis en grève contre cela et pour défendre le tarif unique, pas plus que chez Renault on ne se met en grève quand on produit une berline de luxe, au nom de « l'égalité qui doit régner entre les consommateurs », pour la bonne raison que tout le monde reconnaît que seuls les bénéficiaires de l'entreprise justifient qu'elle nous verse des salaires.

Dès lors, le salarié de la SNCF devrait être un salarié comme les autres. Pourquoi, au nom de l'idéologie du service public, est-il impossible pour les cheminots d'affirmer leur situation propre en tant que prolétaires ? Est-ce que c'est du corporatisme que défendre une situation particulière, dans la mesure où elles le sont toutes ? Les bas salaires, les 3 x 8 épuisants, le caractère pénible du travail, tout leur donne le droit de défendre les maigres avantages qu'ils possèdent, qui ne sont pas des privilèges, mais des compensations. Et droit ou pas, il n'y a aucune honte à défendre ses intérêts, lorsqu'on est un prolétaire.

C'est que les cheminots aussi sont pris au piège de la défense du service public, parce que c'est bel et bien l'ouverture de la SNCF à la concurrence qui les menace directement. Mais en défendant la SNCF comme service public, c'est « leur » outil productif lui-même que les cheminots se voient contraints de défendre. Lorsque pour leur défense ils présentent dans un tract la baisse continue des effectifs depuis 1950 comme un gage de modernité de « leur » entreprise publique, c'est en réalité les conditions de la rentabilité qu'ils sont contraints de reconnaître, et les politiques menées jusqu'à aujourd'hui. Le problème reste le même pour les cheminots que pour le prolétariat dans son ensemble : dès lors qu'il se reconnaît pour ce qu'il est dans l'appareil productif, il reconnaît aussi qu'il est de trop, que c'est précisément en tant que « moyen humain » qu'il est un coût, service public ou pas.

Il est certain que l'ouverture à la concurrence va accélérer le processus de remise en cause du statut, depuis longtemps amorcé par les « alignements » avec le privé que les syndicats ont encadré. Malgré les promesses de maintien dans le statut des cheminots qui y sont déjà,

c'est la main-d'œuvre entrante tout autant que la concurrence et les méthodes de management libérales qui feront pression sur le statut pour le marginaliser. A terme, dans cette évolution, on sent bien que des départs à la retraite anticipée vont être nécessaires, afin de « moderniser » l'entreprise. Et les cheminots ont raison de s'inquiéter de leur avenir dans les petites lignes qui seront ouverte à la concurrence, car il est certain qu'aucun opérateur privé ne souhaitera conserver un personnel dont il est impossible de se séparer : les capitalistes ne sont pas plus des philanthropes que l'Etat. Ce que vont vivre les cheminots, et qu'ils ont déjà commencé à vivre, c'est l'évolution de la société française des trente ou quarante dernières années, en accéléré et à marche forcée. Et cette évolution s'est faite au fil des mouvements sociaux, encadrée par les syndicats, qui l'ont tant bien que mal négociée au coup par coup. Gageons que d'ores et déjà, des garanties sont négociées par les syndicats auprès de la ministre des Transports, afin de protéger ce qui peut l'être, et surtout la pérennité de leur présence à toutes les négociations.

Les cheminots sont dès lors coincés dans la contradiction qu'il y a entre la défense politico-syndicale du service public et la défense immédiate de leurs intérêts comme salariés d'une entreprise, c'est-à-dire finalement comme prolétaires. Martinez peut bien leur faire plaisir en déclarant « Il n'y a qu'à mettre tout le monde au statut des cheminots, et tout ira bien », personne ne peut prendre cela pour une revendication réelle et y voir autre chose qu'une boutade, qui a peut-être un contenu politique, comme la revendication de la semaine de 32 heures, mais ne fera jamais l'objet de quelque lutte que ce soit. Parler comme en 1936, agir comme en 2018, c'est ça la langue de bois syndicale.

Si les avantages des cheminots, pour maigres qu'ils soient, apparaissent comme des privilèges, c'est qu'ils représentent en 2018 une anomalie dans le marché du travail tel qu'il existe réellement. L'emploi garanti des cheminots, dans la société des années 50-60, n'était qu'une formalisation de ce qui existait déjà de fait pour tous : à cette époque, la plupart des salariés signaient un CDI et travaillaient 35 ou 40 ans pour la même société avant de prendre leur retraite. Quand on faisait grève, on se battait pour les salaires, pas pour la « sauvegarde de l'emploi ». Aujourd'hui le marché du travail est émietté, précarisé, les parcours professionnels se font en zigzags quand ils ne tombent pas dans les ornières de la déqualification et du chômage de longue durée, avec ou sans RSA. Et, de fait, de plus en plus, la principale différence entre les entreprises publiques et les entreprises privées, c'est le statut des fonctionnaires. Ce n'est pas le « progrès » qui veut ça, c'est la marche désastreuse du capitalisme.

S'il y a une solidarité à promouvoir avec les cheminots, ce n'est pas pour défendre le service public, mais pour se placer aux côtés de ceux qui sont attaqués par leur capitaliste, en l'occurrence l'Etat, et ce sans autre horizon que la simple autodéfense de classe. La défense du service public est en réalité ce qui empêche la solidarité de classe, en la transformant en « intérêt général », cette chose de l'Etat et de la bourgeoisie. Mais cela, l'idéologie de service public, engluée dans son propre discours, n'est pas en mesure de le dire, sauf à paraître donner raison au « néo-libéralisme », qui affirme toutes ses réformes, au travers de purs gestionnaires comme Macron, de manière totalement apolitique, comme une cruelle mais nécessaire mise à jour sociale. L'impasse de la défense du service public, c'est qu'elle ne peut donner raison à ce discours, mais qu'elle n'a plus rien à proposer de plus tangible que le statu quo.

Pour sortir de cette impasse, il lui faudrait reconnaître qu'en réalité les protections sociales héritées des Trente Glorieuses, comme les régimes spéciaux, sont voués à terme à disparaître, que tout ce à quoi il fallait résister a d'ores et déjà pratiquement vaincu, et que ce qu'il fallait défendre a été perdu. Déjà, lors des luttes contre les retraites, en 2010, la CGT s'est inclinée face à la logique comptable et reconnu que l'allongement de la durée de la vie impliquait celui de la durée du travail, et dit d'une même voix avec l'Etat qu'il fallait avant tout « sauver le régime de retraites par répartition », puisque c'était « l'intérêt général » qui le voulait ; et si ma foi, des fonds de pension peuvent aider à compléter les retraites et qu'en

plus ils sont gérés par les syndicats via un Comité intersyndical de l'épargne salariale, tout est dit.

C'est aussi que la défense du service public peut d'abord rassembler le service public lui-même, c'est-à-dire beaucoup de monde, ce qui a très souvent suffi. Mais les appels au secteur privé qui se font sur la base de la défense du service public ne sont entendus que sur la base de cette séparation public/privé. Et si le secteur privé avait les moyens de produire des mobilisations d'ampleur, la défense du service public ne serait peut-être pas en tête des priorités des luttes. L'hégémonie, dès lors qu'elle se fissure, fait apparaître son revers, qui est l'isolement.

A terme donc, le statut des cheminots ira fatalement rejoindre le plein emploi, la retraite à 60 ans et le 13^e mois négocié intangiblement au niveau d'un accord de branche au magasin des antiquités du capital restructuré. A terme aussi, les syndicats majoritaires ne seront plus que des outils de cogestion, bataillant entre eux pour conserver leurs sièges dans les multiples institutions paritaires dont ils tirent la majeure part de leurs revenus. Leur avenir est aussi garanti « à la base », lorsqu'on fera appel à eux, au cas par cas, pour gérer des accords d'entreprise, si possible en limitant la casse. Et ceci ne sera pas le résultat d'une dérive idéologique des syndicats ou d'une quelconque trahison, mais bel et bien leur adéquation à la réalité du capitalisme contemporain, comme le syndicalisme révolutionnaire était adéquat à une toute autre situation. Dans la lente dissolution programmée du service public à la française, c'est toute la période des mouvements sociaux qui devrait progressivement se refermer.

Les mouvements sociaux reposaient sur une entente tacite entre l'Etat et les « acteurs sociaux » : l'Etat avançait des réformes, mesurait la résistance, et négociait sur la base de cette résistance. C'est ce qu'exprime le bon vieux slogan « Deux pas en avant, trois pas en arrière ». Ce système était propre à la période qui va de 1985 à la fin des années 90. Cette période était bien loin de la violence des affrontements de classe (y compris syndicaux) des années 60-70, sur fond d'une hausse effective de taux de profits qui bénéficiaient des politiques libérales impulsées sous Mitterrand, et sur la base de la défaite de l'offensive de classe de l'après-68. A partir de 1998, la part effective des salaires dans la valeur ajoutée s'est mise à augmenter, sans que le niveau des salaires ait significativement changé, c'est-à-dire que les taux de profits se sont mis à baisser, mettant ainsi fin à une brève embellie capitaliste, et durcissant de fait les politiques dites néo-libérales – les politiques propres au capital restructuré.

La crise économique de 2008 est venue accélérer radicalement cette tendance. Partout en Europe, des politiques d'austérité ont été menées par les Etats sous pression des institutions internationales, afin de mettre en place une sortie de crise qui soit la réalisation des tendances mêmes qui ont conduit à la crise.

Dix ans après, une relative sortie de crise s'est effectuée, par la baisse massive des salaires et des cotisations sociales, par la précarisation croissante de l'emploi, les Etats taillant dans le vif de toutes les formes de Welfare subsistant encore, afin de jeter des millions de prolétaires sur le marché, prêts à accepter de travailler sous n'importe quelles conditions. Cette sortie de crise reconduit effectivement les conditions de la crise, et prépare un nouvel effondrement, qui sera sans doute plus brutal encore, tant dans ses effets que dans sa gestion.

Dans ce nouveau contexte, le système des mouvements sociaux tel qu'il fonctionnait jusque dans les années 2000 est devenu obsolète. D'une part la capacité effective de résistance syndicale s'est érodée, et d'autre part la réaction des gouvernements successifs s'est faite de plus en plus brutale et fermée au « dialogue social ».

Là où les syndicats agissaient à un niveau quasiment symbolique, se contentant de montrer leur capacité de mobilisation en mettant des gens dans la rue et en organisant la grève,

l'Etat les prend au pied de la lettre, les forçant à démontrer l'impossibilité dans laquelle ils sont de mettre leurs menaces à exécution, ou mettant en œuvre tous les moyens pour les en empêcher. Dès lors, c'est bel et bien à la criminalisation des mouvements sociaux à laquelle on assiste.

A la question-piège « A-t-on le droit de bloquer le pays ? », la réponse ne peut évidemment être que non. Les syndicats, qui sont des institutions n'ayant de validité que par la reconnaissance par l'Etat de leur caractère légitime, ne peuvent pas se placer d'eux-mêmes hors la loi. Dans toute grève et toute occupation, il y a des débordements. Les syndicats peuvent dans une certaine mesure se cacher derrière des actes individuels (« les gars en ont ras-le-bol »), les couvrir, ou parfois « dénoncer les violences ». On ne peut leur demander d'organiser les débordements, parce que ce n'est pas leur rôle. Leur rôle, c'est à la limite et dans le meilleur des cas de couvrir ces débordements grâce à la légitimité dont ils disposent. Cette légitimité, de plus en plus, n'est reconnue par l'Etat qu'autour de la table de négociation, pour ratifier ce qui a été décidé en amont, avec éventuellement quelques concessions d'ordre cosmétique pour ne pas leur faire perdre la face.

Cependant, plus la politique des gouvernements se durcit, plus les syndicats sont conduits à durcir eux aussi leurs actions. La question du blocage qui se pose depuis une dizaine d'années l'atteste.

En 2010, si le « blocage » des raffineries, loin d'être un arrêt total de la production, n'a consisté qu'en une mise en veille, de sorte que les raffineries puissent être remises rapidement en fonction, c'est simplement parce qu'un arrêt réel et total de la production s'apparenterait à un acte de sabotage, puni sévèrement par la loi. Les syndicalistes ne sont pas des desperados. En 2016, lors d'un autre mouvement des raffineries, l'Etat a puisé dans ses réserves stratégiques, comme en temps de guerre, et les panique aux pompes a plus été provoquée par l'afflux d'automobilistes que par une cessation effective de l'approvisionnement. En 2018, la SNCF instaure du covoiturage et offre une augmentation mensuelle aux cadres pour conduire les trains. Elle s'arrange pour faire que la grève saute-moutons utilisée par les syndicats pour faire durer le mouvement en limitant l'impact sur les salaires soit considérée comme une seule grève, et que tous les jours soient perdus. Il devient assez évident que le but est que, comme le disait Sarkozy, quand il y a une grève en France, on ne s'en aperçoive plus, voire que – dans le respect du droit de grève bien entendu – il n'y ait plus de grèves du tout.

La réalité, c'est que les syndicats n'ont ni la capacité, ni même le désir de « bloquer le pays ». C'est que les syndicats sont réellement composés de travailleurs, qui n'ont que leur emploi pour vivre, et sont de fait attachés à leur outil productif, comme les cheminots n'existent que sous la SNCF, et pour cela défendent le service public. Lorsque l'Etat les met au pied du mur et les pousse à exécuter leurs menaces, les syndicats et les travailleurs qu'ils représentent doivent bien reconnaître que la fonction des syndicats n'est pas de mener une insurrection, mais de négocier. La négociation n'est d'ailleurs pas le seul fait des directions reçues dans les ministères, elle se passe également au niveau des entreprises, et parfois en contradiction avec les axes décidés au niveau national. En 2013, par exemple, la CGT a refusé de signer les accords sur la « flexisécurité », tandis qu'en Aveyron, le syndicat local CGT « sauvait » une usine Bosch en consentant des baisses de salaires et un report des jours de RTT, dans le plus pur esprit « flexisécuritaire ». C'est que les directions font de la politique, et que la base doit croûter. L'existence quotidienne du syndicalisme consiste en ces ajustements quotidiens, loin des projecteurs des grands mouvements sociaux.

Mais si l'Etat, lors d'un mouvement, pousse les syndicats à se mettre hors la loi, et par là même les remet autour de la table de négociation dans les conditions qui lui sont le plus favorables, il affirme aussi de plus en plus qu'on peut se passer de négocier. Le 49-3 et les ordonnances sont là pour ça, mais aussi les procédures démocratiques : que le statut des cheminots et la loi sur l'ouverture de la concurrence passe devant l'Assemblée nationale, ça ne va constituer qu'un petit ralentissement dans la procédure, et peut-être faire durer les

grèves, mais tout le monde connaît l'issue des débats dans une Assemblée majoritairement acquise aux réformes. C'est alors que le régime de parti unique institué par Macron tourne à plein rendement.

Le problème des mouvements sociaux, c'est justement qu'ils restent sociaux, qu'à travers les luttes et les critiques qu'ils formulent de la société, ils restaurent en négatif toutes les catégories de cette société qui n'est alors infiniment criticable que parce qu'elle est infiniment sauvable. C'est ainsi qu'ils marquent critiquement, tous les trois ou cinq ans, les évolutions du capital, cheminant main dans la main avec lui sur la route de son développement. C'est ainsi que, prolétaires, nous cheminons main dans la main avec ce qui simultanément nous tue et nous fait vivre.

Dans cette situation bloquée, c'est le débordement qui s'affirme comme la seule issue envisageable. Les « mouvements sociaux », dans leur prétention à prendre en charge toute la conflictualité sociale, à incarner la lutte de classe elle-même, ont eu pour effet d'invisibiliser toute autre forme de conflictualité, de désigner ce qui est une lutte légitime et ce qui ne l'est pas, de réduire tout conflit à la revendication et au dialogue avec le pouvoir. On pense évidemment ici aux émeutes de 2005 dans les banlieues françaises, qui n'auraient peut-être pas été considérées si exclusivement comme une question de trouble à l'ordre public si le modèle dominant de la lutte n'avait pas été celui des mouvements sociaux. En 2016, lors de la lutte contre la loi Travail, les débordements systématiques ont contribué à réintroduire de la conflictualité là où il n'y avait plus qu'un rituel perçu comme creux et désuet : la fameuse manif « ballons-merguez ».

Dans le mouvement qui s'annonce, la violence subie ou pratiquée, l'absence de revendication comme condition nécessaire à l'action, le dépassement rendu nécessaire du problème de la légitimité de la lutte par sa délégitimation effective, vont de nouveau faire apparaître la question du débordement comme contraire absolu de la convergence des luttes, comme force centrifuge. Le cortège de tête lui-même, désormais institutionnalisé et ritualisé, devient un frein à ce mouvement centrifuge, en ce qu'il désigne les individus par leur appartenance socio-politique (« chasubles rouges et K-Ways noirs »), et se voit réduit à une forme convergente, prise dans la dynamique du mouvement social. Ce constat a déjà été fait par nombre de ceux qui y participaient. Le cortège de tête, dès que formalisé est devenu un objet politique, une affaire de militants, un discours idéologique. Il en est venu à nier ce qui l'avait constitué dans sa forme la plus vivante, et qui existe à un niveau ou un autre dans toutes les luttes de classe de ce cycle : agir et se rencontrer dans une indistinction sociale provisoire, cette indistinction même offrant la possibilité de « tout casser », c'est-à-dire ne rien revendiquer comme sien dans ce monde, ne rien construire, ne plus chercher de commun à l'extérieur de soi, désobjectiver le sujet. Faire sortir le débordement des cortèges où il est contenu, l'instituer comme forme de relation entre individus et, au-delà de l'émeute, le porter dans différents lieux – notamment les lieux de production, mais pas seulement – afin d'en déterminer l'usage immédiat en abolissant leur rôle social, c'est ce qui est posé par le moment où nous sommes : l'enjeu du communisme en actes.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'heure, on peut simplement constater le déclin des mouvements sociaux, leur incapacité à s'opposer à l'évolution du capitalisme, parce que du point de vue du travail, on n'est qu'un pôle de cette évolution, qui nous entraîne avec elle. On peut aussi constater, à travers ce déclin, l'échec idéologique du citoyennisme, et l'incapacité où lui aussi s'est trouvé de promouvoir des politiques effectives, coïncé qu'il est dans son apologie de l'Etat et de la démocratie. Nous sommes de toute évidence à un moment de rupture, ou au moins de dislocation. On peut dès lors se demander la direction que prendront à terme les luttes de classe, qui ne se sont jamais limitées à la forme des mouvements sociaux, dans cet affaiblissement. Personne ne peut réellement pour l'heure répondre à cette question. C'est uniquement à partir d'une compréhension de la situation telle qu'elle est, entre autres selon les hypothèses qu'on a formulé ici, que nous pourrons, à

partir de l'observation de ce qui se passe dans les cours des luttes quotidiennes, tenter de comprendre efficacement dans quel sens vont les choses. En ce sens, l'enjeu des luttes qui vont se dérouler en ce printemps 2018, au-delà de la victoire ou de l'échec du mouvement, sera aussi de nous indiquer vers quoi nous allons.

Mais si le déclin des mouvements sociaux s'annonce comme inévitable dans la situation actuelle, il faut se garder des extrapolations hasardeuses, et ne pas se livrer à ce qu'on pourrait appeler la « théorie de l'épure », selon laquelle la véritable lutte des classes, débarrassée de ses oripeaux syndicaux et citoyens, pourrait enfin apparaître dans toute sa radicalité, et exploser immédiatement en une insurrection généralisée qui balayerait l'Etat et le capital.

Il ne faut pas oublier que nous sommes face à des processus de longue durée (ceci dit sans préjuger des effets de rupture que pourrait avoir une crise généralisée du capital). Même Macron-Jupiter ne peut pas abattre toute opposition en trois semaines et tout privatiser en trois mois. En ce printemps 2018 en particulier, il a peut-être péché par présomption et lancé trop de chantiers simultanés. Si la grève de ce printemps est massive, et elle est bien partie pour l'être, on gagnera peut-être encore un peu de temps. L'entreprise capitaliste France ne peut pas se délocaliser : elle doit composer avec ses personnels, et elle ne peut pas se restructurer à marche forcée, parce qu'elle doit continuer à fonctionner comme cadre capitaliste global, c'est-à-dire comme société. Tout ça va prendre encore du temps et susciter beaucoup de débats et d'oppositions. De plus, comme on l'a déjà souligné, plus les défaites sont cuisantes, plus on se raccroche à l'idéologie. L'idéologie de la défense du service public, si elle s'appuie de moins en moins sur des mouvements sociaux en déclin sous leur forme classique et se voit tout à fait obsolète dans sa version citoyenne, a de bonnes chances, du fait même de ces débats qui vont exister dans la durée et hors mouvement social, de se reconstituer sur un plan strictement politique.

C'est justement ce plan que les gouvernements successifs ont délibérément abandonné, jusqu'à la figure de Macron qui est l'emblème de cet abandon. Le mode de gouvernement purement managérial promu par Macron (et réclamé par une part importante de la classe moyenne), a pour limite absolue de ne plus promouvoir aucune transcendance, ce qui laisse la part belle à tous ceux qui aujourd'hui entendent, à l'intérieur du capital, réinstaurer du commun. Ce commun, qui peut prendre mille formes dans les rêveries alternatives, et exprimait une aspiration à plus d'horizontalité dans le « tous ensemble » de 1995, a de bonnes chances, dans le contexte actuel, de s'incarner très fermement dans une forme populiste et nationaliste, que le couple Le Pen-Mélenchon a récemment incarnée, mais qui reste peut-être encore à constituer véritablement. La récente victoire électorale en Italie du M5S de Beppe Grillo nous en donne, entre autres, une idée.

Cette constitution d'un ensemble national-populiste se fera peut-être sur le déclin des mouvements sociaux, dont la composante radicale et la composante institutionnelle se diviseront sur la définition à donner au commun, en faisant un enjeu politique majeur dans les prochaines années. Le commun sera alors l'autre face, la face sociale du débordement, il sera, sous sa version alternative comme dans sa version nationale-populiste, la forme du retour à l'ordre.

AC le 2 avril 2018